

Orléans, le 5 juin 2014

Rectorat

Division des Examens
et Concours

DEC / CB / N° /2014

Affaire suivie par
Brigitte ROLLAND
Tél. 02 38.79.46.07
Fax 02 38.79.46.06
brigitte.rolland@
ac-orleans-tours.fr

21 rue saint Etienne
45043 Orléans Cedex1

Madame la Secrétaire académique,

Par courrier en date du 4 juin, vous appelez mon attention sur 2 points de l'organisation de la session 2014 du baccalauréat.

Pour les épreuves anticipées de français, l'académie est revenue à une organisation souhaitée par les enseignants d'une contribution panachée entre copies à corriger et examens oraux. Le soin a été pris de différencier les jours d'oraux, des jours de correction de copies. Les examinateurs interrogent 13 candidats dans la journée ou (exclusif) corrigent 12 copies par jour. La charge des enseignants de français est importante, elle est conforme à celle constatée dans les autres académies.

L'épreuve de langue vivante 2 a lieu cette année, le lundi 23 juin alors qu'elle avait lieu jusqu'à maintenant la semaine précédente. Les dispositions pour les corrections de ces épreuves et notamment pour l'espagnol répondent aux contraintes calendaires. Il ne sera pas imposé aux enseignants de corriger toutes les copies durant ces deux journées du 26 et 27 juin qui ont pour but une meilleure harmonisation des corrections dans l'intérêt d'un traitement équitable entre candidats. A l'issue de ces deux journées, les correcteurs pourront repartir avec leurs copies et terminer les corrections jusqu'au 30 juin. La saisie des notes pourra se faire jusqu'à 18 h le 30 juin au lieu de 10 h prévu pour les autres disciplines.

Par ailleurs, suite à la réforme du baccalauréat technologique, la majorité des candidats de la série technologique passent une épreuve écrite de langue vivante 2 cette année, ce qui n'était pas encore le cas lors de la dernière session. Ainsi 900 candidats supplémentaires sont concernés par cette épreuve cette année, ce qui a un impact non négligeable sur la mobilisation des évaluateurs.

Madame Emmanuelle Kraemer
Secrétaire académique
9 rue faubourg Saint Jean
45000 Orléans

Enfin, mes services sont destinataires quotidiennement d'un nombre assez important de certificats médicaux et le potentiel à mobiliser de certaines disciplines est quasiment épuisé.

Pour les autres disciplines, il est nécessaire de disposer d'une « réserve » d'enseignants pour pallier les absences en cours d'épreuves et de corrections.



2/2

N'hésitez pas à nous signaler des cas particuliers de surcharge d'examineurs et/ou de correcteurs.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la secrétaire académique, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Recteur,
Chancelier des universités

Marie Reynier